



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

**M. Jean-Yves Le Drian,
Ministre de la Défense**

*Ordre du jour pour les vingt ans
de la direction du renseignement militaire*

A l'École militaire, jeudi 6 décembre 2012

– Seul le prononcé fait foi –

Officiers,
Sous-officiers,
Soldats, Marins, Aviateurs,
Personnel civil de la direction du renseignement militaire,

C'est un succès qui nous rassemble ce soir dans la cour d'honneur de l'École militaire. Celui de la direction du renseignement militaire, créée, voilà vingt ans, par mon prédécesseur et ami Pierre Joxe, dans le cadre d'une série de réformes qui tiraient les leçons de la première guerre du Golfe.

Il fallait fédérer une organisation du renseignement de défense qui était jusque-là éclatée, morcelée, mal hiérarchisée, pour reprendre quelques-uns des mots qui furent alors employés. Le renseignement militaire devait se doter d'un cadre et d'une ambition qui fussent parfaitement adaptés aux défis de notre environnement stratégique et aux engagements de nos armées, qui allaient être nombreux comme nous le pressentions.

Dès lors, depuis vingt ans, la direction du renseignement militaire, qui est en charge du renseignement d'intérêt militaire au sein des organismes concourant au renseignement de défense, a éclairé un grand nombre de décisions prises par les autorités politiques et militaires de la France. C'est en bonne part grâce à la DRM et, au-delà, à une communauté française du renseignement restructurée et renforcée, que notre pays continue de tenir son rang parmi les nations. Avec le renseignement de défense, le commandement politique et militaire dispose en effet, dans notre pays, de capacités autonomes d'appréciation qui constituent un atout stratégique. La France est l'une des rares nations à disposer d'une telle capacité. C'est une force, qu'il faut constamment cultiver, adapter, moderniser. Grâce à la qualité de notre renseignement militaire, il est aussi possible de préserver des vies humaines : ce fut le cas au cours des opérations de ces vingt dernières années, et cela doit continuer.

Au moment où nous reconnaissons ces succès, je veux saluer ceux qui en sont à l'origine. Car les fondateurs de la DRM ont fait preuve d'une intuition et d'une détermination sans égales, dont nous n'avons pas fini de constater les fruits. Je pense avant tout à Pierre Joxe, qui est avec nous ce soir. Je pense aussi à l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées de l'époque, au général Jean Heinrich, premier directeur de la DRM, ainsi qu'au général François Mermet, dont le rapport servit de base aux décisions qui furent alors prises. Ensemble, ils ont permis dès le mois de septembre 1991 le lancement des travaux qui devaient aboutir à la création d'un grand service de renseignement d'intérêt militaire interarmées.

Héritière du centre d'exploitation du renseignement militaire et des deuxièmes bureaux de chacune des armées, la DRM a fédéré dès ses débuts, sous l'autorité directe du chef d'état-major des armées, l'ensemble des capacités de recueil et d'analyse du renseignement dont la dispersion avait jusque là limité l'efficacité. La suite de l'histoire a montré le grand profit que les armées pouvaient retirer de cette initiative, dans la rapidité de transmission des informations et dans la richesse de l'analyse.

Avec la délégation aux affaires stratégiques et le commandement des opérations spéciales, créés au même moment par Pierre Joxe, la DRM s'est ainsi affirmée comme l'un des grands services dont notre pays avait besoin pour compter dans un environnement géostratégique qui se renouvelait profondément.

Sous l'impulsion de ses directeurs successifs, elle n'a cessé de renforcer depuis son intégration dans la chaîne des opérations et les liens qu'elle entretient avec les autres services de renseignement, français tout d'abord mais aussi étrangers. Elle a également su s'adapter aux nouveaux défis opérationnels, sur tous les continents et face à tout type de menace. Elle a enfin considérablement amélioré ses capacités techniques et humaines, pour figurer aujourd'hui parmi les seuls services au monde qui soient réellement capables de saisir dans sa globalité l'environnement des crises auxquelles nous sommes confrontés.

Je pense en particulier aux réussites de notre renseignement qui ont accompagné l'engagement de nos forces en Afghanistan. Tout au long de ces onze années, il a permis de déjouer un grand nombre d'attaques et il a justifié la confiance que nous accordaient nos partenaires étrangers. Je pense aussi aux opérations de protection de la population libyenne en 2011 : en Libye, c'est aussi la qualité de notre renseignement qui nous a permis de conserver un rôle majeur dans la gestion de la crise. Et je ne doute pas que nos futurs engagements confirmeront ces succès.

*

Le Président de la République a indiqué dès le 11 mars dernier, dans son discours sur la politique de défense, puis dans la lettre qu'il a adressée au mois de juillet dernier au président de la commission du Livre blanc, Jean-Marie Guéhenno, l'attention particulière qu'il attachait

au renseignement et à l'action spécialisée : ce sont des éléments clé de notre faculté d'appréciation et de décision, donc de notre autonomie stratégique. Le renseignement sera sans aucun doute une priorité majeure de ce nouveau Livre blanc.

Cette volonté partagée devrait se traduire, dans les mois à venir, par la poursuite de l'effort engagé ces dernières années au profit de nos moyens humains et techniques de recherche et d'analyse. La DRM doit en bénéficier également, davantage d'ailleurs que cela n'a été le cas dans la mise en œuvre, à cet égard insuffisante, de l'actuelle loi de programmation militaire. Elle doit se voir dotée des moyens lui permettant de jouer tout son rôle au sein du renseignement de défense et, plus largement, dans notre dispositif de connaissance et d'anticipation.

Mais elle devra aussi continuer de s'adapter à l'évolution des menaces qui pèsent sur la sécurité de la Nation. La DRM doit pouvoir tirer parti des nouvelles technologies d'information et de communication ; elle doit prendre la mesure de la diversité et de la spécificité des situations de combat où nos forces peuvent être engagées ; elle doit aussi approfondir les échanges qu'elle entretient avec ses partenaires étrangers, et contribuer au renforcement des capacités de renseignement européennes et transatlantiques.

Il nous appartiendra aussi d'inscrire son projet dans le cadre de la coordination et de la mutualisation accrues des moyens des services de renseignement français, souhaitées par le Gouvernement. Il y a là un enjeu de première importance. Face aux incertitudes qui marquent notre environnement, avec la possibilité de nouvelles surprises stratégiques, face aussi aux exigences d'économie dans la dépense que nous imposent nos finances publiques, nous devons lutter contre les cloisonnements inutiles et dangereux, les duplications de moyens et de missions, et rechercher les meilleures synergies possibles entre les différents services et acteurs.

Tous les enseignements des crises récentes, de l'Afghanistan au Mali, en passant par la Syrie, la Libye et la Côte d'Ivoire, vont dans les mêmes directions : le caractère interarmées des besoins et des réponses ; la nécessaire mutualisation des capacités ; la redondance raisonnable des moyens permettant d'assurer une surveillance, un recoupement, un contrôle ; la nécessité de s'adapter à la rapidité des boucles d'observation-analyse-décision-action. La DRM doit se placer au centre de ces défis. Et j'attends du prochain Livre blanc qu'il amplifie ces leçons et clarifie les choix qui en résulteront.

*

Hommes et femmes de la direction du renseignement militaire, je sais la force de votre engagement, personnel et collectif. Moi qui prends chaque jour connaissance du renseignement que vous recueillez, et qui éclaire mes décisions comme celles du Président de la République, je suis certain que vous saurez relever ces défis.

Votre métier vous conduit à rester souvent dans l'ombre. Votre récompense, ce sont les opérations réussies, les tragédies empêchées, plutôt que les lumières des projecteurs. Je mesure ce que cela vous demande de dévouement et d'abnégation. J'ai aussi pleine conscience de la responsabilité qui est la vôtre au moment de recueillir les informations de source secrète ou protégée qui vont permettre de prendre des décisions souvent cruciales. « *Il n'est de richesse que d'hommes* » : dans le domaine du renseignement en particulier, je sais que les capacités techniques, déjà indispensables, ne seraient rien sans la qualité des hommes et des femmes qui les emploient. C'est pourquoi aujourd'hui, en saluant les succès de la DRM, en lui souhaitant un aussi bel avenir, je veux d'abord vous rendre hommage. Les succès de la DRM qui concourent directement à ceux de nos armées, dépendent de l'engagement sans faille de chacune et chacun d'entre vous, à la suite de tous ceux qui vous ont précédé dans cette aventure. Ministre de la Défense, je sais que je peux compter sur vous. En retour, vous avez mon plus entier soutien.

Vive la République, vive la France !